



Votre MENSUEL D'INFORMATION MUNICIPALE

MOT DU MAIRE



CENTRE COMMUNAUTAIRE JEAN-MARIE-ROY – NOUVEAU DÉLAI

Un nouveau délai vient s'ajouter d'ici à la démolition du centre communautaire Jean-Marie-Roy (CCJMR) et à la reconstruction d'un nouveau centre multifonctionnel au même endroit.

Tel qu'exposé plus en détails dans le *Mot du maire* d'août dernier, les dommages associés à l'effondrement d'une partie du toit et d'un mur du CCJMR sont couverts par la police d'assurance, et ce, tant en ce qui a trait aux mesures d'urgence mises en place depuis l'effondrement qu'aux coûts de « remise en état ».



La Ville devait maintenir la couverture d'assurance même si le bâtiment est voué à la démolition en grande partie. En effet, en plus de la nécessité d'être couvert eu égard à la responsabilité civile d'ici à la démolition, il importait d'assurer l'immeuble car certains équipements mécaniques et électriques d'une valeur de près d'un million et demi de dollars situés au sous-sol seront conservés dans le nouveau centre qui sera par ailleurs construit sur une partie des fondations et dalles existantes.

Un appel d'offre a été lancé en septembre pour la démolition, la conception et la construction du nouveau centre, selon un concept « clé en main ». Les soumissionnaires étaient informés dans les documents d'appel d'offres que certains équipements (des salles mécaniques et électriques) de même qu'une partie des structures (fondations et dalles) étaient récupérables. Selon lesdits documents, l'essentiel de la responsabilité du bon fonctionnement des équipements ou structures récupérés incombait aux soumissionnaires.

Deux soumissions ont été reçues à la date limite prévue, mi-octobre. Or, après analyse, il a été décidé par le conseil municipal de retourner en appel d'offres.

En effet, la plus basse soumission reçue, au montant de 8,125 M\$, a dû être rejetée parce qu'elle comportait une clause conditionnelle ou restrictive quant aux exigences des documents d'appel d'offres eu égard à la responsabilité du bon fonctionnement des équipements récupérés. Il s'agit d'une technicalité, mais procéder autrement irait à l'encontre de la loi. C'est donc non discutable.

Quant à la seconde soumission reçue, au montant de près de 9,9 M\$, elle n'a pas été retenue en raison de son coût trop élevé par rapport aux coûts estimés du projet (7 M\$).

Un nouvel appel d'offres modifié est donc en cours de préparation. Il y sera notamment indiqué que la Ville assume entièrement la responsabilité du bon fonctionnement des équipements ou structures identifiés comme récupérables (puisque les items en question étaient fonctionnels et en bon état avant le sinistre, ils seront couverts par l'assurance de la Ville).

Il est à souhaiter que cette façon de procéder fasse en sorte de diminuer le montant des soumissions. L'échéancier initial prévoyait une livraison finale pour l'été 2020. Puisque le nouvel appel d'offres sera lancé à court terme et que le contrat devrait conséquemment être octroyé début décembre, l'ouverture du nouveau centre s'en trouvera décalée, quelque part à l'automne 2020.

FÉLICITATIONS

Au nom des membres du conseil municipal, j'adresse toutes mes félicitations au député nouvellement réélu du comté de Portneuf-Jacques-Cartier, M. Joël Godin. Citoyen de Saint-Augustin-de-Desmaures, le député Godin y a établi son bureau de comté depuis sa première élection comme député de Portneuf-Jacques-Cartier en octobre 2015. J'ai depuis eu l'occasion d'apprendre à le connaître et constater à quel point cet Augustinois est une personne engagée et efficace qui a à cœur sa communauté. Encore bravo, M. le député !

Sylvain Juneau, maire
Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures

Horaire des bureaux administratifs: lundi au vendredi de 8 h à 16 h (ouvert le midi).

••• Pour toute urgence en dehors des heures de bureau, vous pouvez téléphoner au 418 929-0781 •••

SUIVEZ-NOUS SUR LES MÉDIAS SOCIAUX!

Pour tout savoir sur votre Ville

VSAD.ca



@VSADofficiel
@VSADcomplexesportif



@VSADofficiel



@VSADofficiel

**ABONNEZ-VOUS
AUX ALERTES CITOYENNES
VIA NOTRE SITE WEB**



VENTE À L'ENCHÈRE PUBLIQUE

Prenez note que la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures tiendra une vente à l'enchère publique le 18 novembre 2019 sur les immeubles inscrits pour défaut de paiement de taxes. Cette vente aura lieu à 10 h à l'Hôtel de ville. Vous trouverez la liste des immeubles inscrites sur notre site Internet au vsad.ca/avis.

POUR RECEVOIR LE MIM PAR COURRIEL

Voici la procédure à suivre.

- Rendez-vous sur notre site Internet, section Services en ligne, puis Alertes citoyennes;
- Connectez-vous ou créez votre compte;
- Cochez MIM dans la liste des notifications que vous désirez recevoir.

Besoin d'un nouveau défi ?

Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures

- **OPÉRATEUR JOURNALIER**
TEMPS PLEIN, SAISON HIVERNALE
No concours ACVSAD-2019-633
- **GESTIONNAIRE DE FLOTTE**
TEMPS PLEIN, PERMANENT
No concours ACVSAD-2019-642
- **MARCHEUR SIGNALÉUR**
OCCASIONNEL, SUR APPEL
No concours ACVSAD-2019-634
- **BRIGADIER SUR APPEL**
OCCASIONNEL, SUR APPEL
No concours ACVSAD-2019-635

Consultez notre site Internet pour tous les détails et les autres postes offerts:

www.VSAD.ca

Service des ressources humaines | rh@vsad.ca



TRAVAUX AU PARC BIVOUAC

Le 14 octobre dernier, le Service des travaux publics a débuté des travaux dans le parc Bivouac. Ces travaux ont pour but de prolonger la rue Nautique jusqu'à la rue Émile ainsi que la construction d'un stationnement pour les utilisateurs du parc. Donc les citoyens auront un accès secondaire au quartier. Pendant ces travaux, une partie du parc sera fermée au public. Un périmètre de sécurité sera aménagé afin de bien délimiter la zone de travaux.

Des feuillets explicatifs ont été distribués aux résidents du secteur.

Pour de plus amples informations, vous pouvez communiquer avec le Service des travaux publics au 418 878-VSAD ou écrivez-nous à l'adresse travauxpublics@vsad.ca.



TRAVAUX PARC RIVERAIN

Les travaux progressent au parc Riverain. Ils devraient se terminer d'ici quelques semaines, avant la fin du mois de novembre. En effet, la majorité des passerelles et trottoirs en bois seront refaits.

Le parc Riverain, parc d'envergure régionale, borde la rive sud du lac Saint-Augustin, il offre ainsi quelques points de vue magnifiques sur le lac. De plus, il est un attrait incontournable pour les randonneurs et les photographes amateurs pour la beauté de sa forêt composée de pruches matures, d'érables à sucre et de bétulaies blanches. Une zone humide compose également ce parc, au sud en direction du parc du Verger. Une très grande variété d'oiseaux peut être observés.



3 NOVEMBRE - CHANGEMENT D'HEURE

Dans la nuit du 3 au 4 novembre dernier, il y a eu le retour à l'heure normale. Lors de ce changement d'heure, les services d'incendies vous conseillent fortement de vérifier vos avertisseurs de fumée. Si ce n'est pas déjà fait, il est encore temps de le faire.

Saviez-vous que si un incendie survenait chez vous, en trois minutes, le feu et la fumée pourraient vous piéger ? Il est obligatoire d'avoir un avertisseur de fumée fonctionnel par étage de maison, même au sous-sol ou dans chaque logement.

Quelques informations importantes :

- Pour vérifier si votre avertisseur fonctionne, appuyez quelques secondes sur le bouton d'essai. Le signal doit retentir immédiatement.
- Vous pouvez vérifier sa capacité à détecter la fumée, en éteignant une chandelle à proximité de l'avertisseur, mais attention, si vous êtes reliés à une centrale, contactez-les d'abord pour les aviser de votre test.
- Si vous entendez des signaux sonores intermittents, ce son veut dire que la pile est faible, il faut la changer. Attention, il ne faut pas mettre de pile rechargeable dans un détecteur de fumée, vous pouvez privilégier une pile longue durée, par exemple au lithium.

- Passer légèrement l'aspirateur à l'extérieur et à l'intérieur du boîtier cela empêchera la poussière de s'accumuler sur les capteurs de fumée. Les avertisseurs électroniques ne doivent pas être ouverts, il faut juste les épousseter par l'extérieur.
- Il faut remplacer les avertisseurs de fumée au moins aux 10 ans.



MISE EN PLACE DE MESURES VISANT À AMÉLIORER LA SÉCURITÉ DES USAGERS DE LA ROUTE

Le ministère des Transports a implanté des mesures visant à améliorer la sécurité des usagers empruntant l'intersection de la route Fossambault, du 3^e Rang et du rang des Mines, à Saint-Augustin-de-Desmaures.

Pour ce faire, des balises flexibles ont été installées au centre de la route de Fossambault, de part et d'autre de l'intersection du 3^e Rang et du rang des Mines. Les usagers de la route de Fossambault, en direction nord, doivent

accéder à la station d'essence par le 3^e Rang. Cette nouvelle mesure permettra de réduire les manœuvres de virage à gauche et les risques d'accidents graves. De plus, l'installation de ces balises a été jumelée à une réduction de la limite de vitesse qui passe de 90 km/h à 70 km/h.

Ces mesures contribueront à réduire les accidents à cette intersection et ainsi à améliorer la sécurité des usagers de ce secteur, d'ici à ce que des solutions permanentes soient mises en place.

Faits saillants :

- La limite de vitesse précédant et suivant ce tronçon demeure à 90 km/h.
- Le débit journalier moyen annuel de la route de Fossambault à la hauteur de l'intersection est de 15 000 véhicules, dont 4 % de camions lourds. Quant à celui du 3^e Rang / rang des Mines, il est de 1 240 véhicules, dont 5 % de camions lourds.
- Entre 2014 et 2018, 21 accidents ont été recensés dans ce secteur.

Source : Direction générale de la Capitale-Nationale du ministère des Transports du Québec.



RAPPEL - SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Distance raisonnable entre un véhicule routier et un piéton qui circule sur la chaussée ou sur l'accotement

Le conducteur d'un véhicule routier doit ralentir et respecter une distance de 1,5 m sur les routes où la limite est de plus de 50 km/h et de 1 m sur les routes où la limite est de 50 km/h ou moins, entre son véhicule et un piéton circulant sur la chaussée ou sur l'accotement.



Notion de priorité et d'engagement du piéton

À un passage pour piétons, ces derniers ont la priorité dès qu'ils manifestent leur intention de s'engager.

Circulation du piéton sur l'accotement

En l'absence de trottoir, un piéton peut circuler sur l'accotement en sens inverse de la circulation. Un piéton peut circuler dans le même sens que la circulation, sur la chaussée ou sur l'accotement, pour éviter de traverser la chaussée à plus d'une reprise sur une courte distance, afin de circuler du côté éclairé du chemin public ou du côté où l'accotement est plus large.

Date d'entrée en vigueur des pneus d'hiver obligatoires

Cette année, les automobilistes québécois devront faire installer leurs pneus d'hiver au plus tard le 1^{er} décembre. La date de retrait légal demeure fixée au 15 mars.

Source : site Internet du ministère des Transports du Québec section Code de la sécurité routière.

<https://www.transports.gouv.qc.ca/fr/code-securite-routiere>

L'AFFICHAGE DE VOTRE NUMÉRO D'IMMEUBLE

Depuis le 15 octobre dernier, l'installation d'abris temporaires est permise, et cela jusqu'au 1^{er} mai 2020. Lors de l'installation de ce dernier, avez-vous apporté une attention particulière à la visibilité de votre numéro d'immeuble ?

Les services d'urgence sont confrontés à plusieurs facteurs nuisant à l'efficacité et à la rapidité de réponse, un de ces facteurs est bien sûr la visibilité de l'adresse civique. Lorsque votre numéro de résidence n'est pas visible ou pas indiqué du tout, il devient très difficile d'agir dans un court délai. Quelques instants peuvent faire toute la différence dans l'efficacité de leur travail. Pensez-y !



POLITIQUE DE DÉNEIGEMENT

La saison froide étant à nos portes, la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures tient à rappeler à ses résidents les grandes lignes de sa Politique de déneigement.

0 à 5 cm

Les équipes sont affectées à épandre de l'abrasif sur les artères principales, ainsi que sur les côtes et dans les courbes.

5 cm et plus

Début des opérations de déblaiement. Les équipes s'efforcent de couvrir le plus rapidement possible l'ensemble du territoire en priorisant les artères principales. Selon l'importance des précipitations, il est normal qu'une accumulation de plus de 5 cm soit observée sur votre rue avant que les équipements ne circulent dans votre secteur. Dans le cas de conditions extrêmes de tempête hivernale, les opérations de déblaiement et de déglçage seront effectuées en fonction de la capacité des ressources et de manière aussi continue que possible.

Déneigement complet dans les rues locales

Habituellement, le volume de circulation routière dans les rues résidentielles et sur les routes locales est plus faible. Ce type d'intervention sera limité aux grandes artères et à certaines rues locales présentant des contraintes particulières. Les opérations de déneigement pour la majorité des rues de la ville consistent à repousser la neige de chaque côté de la chaussée. Lorsque les précipitations ou les chutes de neige seront importantes, nous pourrons en disposer sur les terrains contigus.

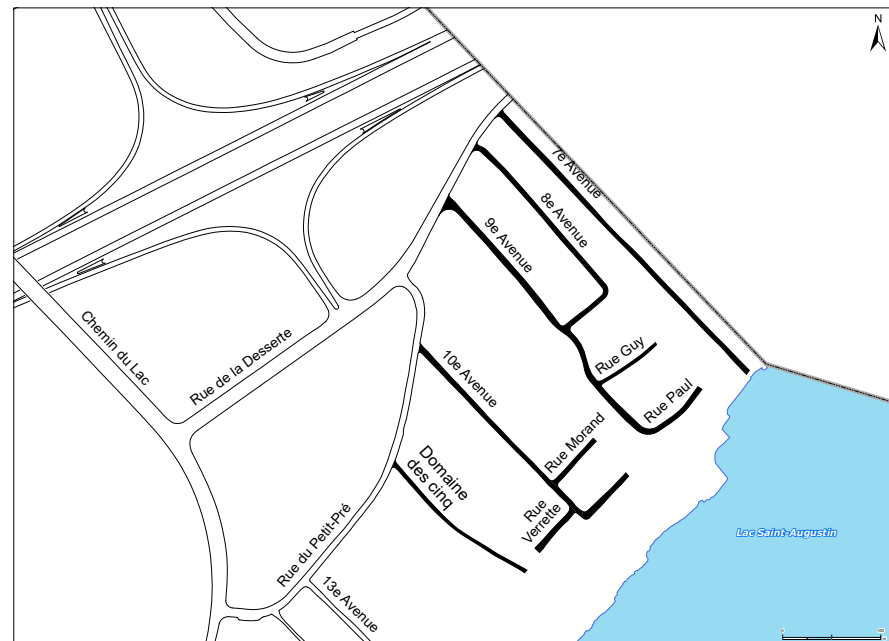
Artères secondaires et résidentielles

Selon les conditions, la Ville épandra dans certains cas un mélange d'abrasifs aux intersections.

NOUVEAU - Entretien de certaines rues privées

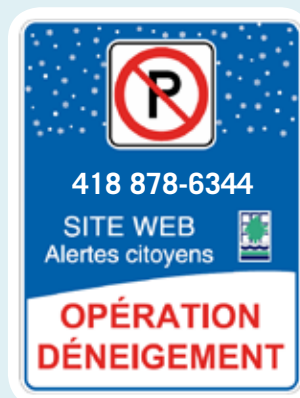
Cette année, la Ville effectuera l'entretien des rues suivantes avec ses équipes et équipements:

- 7^e Avenue
- 8^e Avenue
- 9^e Avenue
- 10^e Avenue
- Rue Guy
- Rue Morand
- Rue Paul
- Rue Verrette
- Domaine des cinq



4 FAÇONS DE VOUS INFORMER

1. Inscrivez-vous aux alertes citoyennes sur le site Web de la Ville. Dès qu'une opération déneigement sera déclenchée, vous recevrez ainsi un courriel ou un SMS. La méthode la plus efficace !
2. Téléphonez à la ligne info-neige au numéro 418 878-6344
3. Consultez le vsad.ca
4. Surveillez les panneaux lumineux



Remorquage

En cas de contravention au Règlement sur le déneigement et le stationnement en période hivernale, les véhicules présents dans le secteur centre (village) seront déplacés aux frais du propriétaire dans le stationnement du Centre Delphis-Marois et ceux du secteur Les Bocages seront déplacés dans le stationnement du Centre communautaire Jean-Marie-Roy.

Vous trouverez notre Politique de déneigement complète au vsad.ca/deneigement.

POUBELLES, RECYCLAGE, BOÎTE AUX LETTRES ET PANIER DE BASKETBALL

Savoir bien placer ses bacs

Pour éviter que vos bacs ne soient renversés ou ensevelis par la déneigeuse ou la machine à trottoir, il est préférable de mettre votre bac à au moins 0,5 m de la rue ou du trottoir. JAMAIS DANS LA RUE SVP ! Le bras mécanisé du camion de collecte peut s'étirer pour prendre votre bac. De plus, les pinces doivent pouvoir s'ouvrir pour prendre le bac, c'est pourquoi il est souhaitable de laisser une distance de 1 m tout autour du bac.



Boîte aux lettres

Afin de ne pas nuire aux opérations de déneigement, les boîtes aux lettres en bordure d'une route rurale doivent être placées sur un poteau, retenues par des chaînes, à la limite de l'emprise de la rue. De la même manière, nous vous suggérons fortement de ne pas placer de boîtes aux lettres décoratives, car celles-ci sont très vulnérables aux bris.

Équipement de ballon-panier

Pour des raisons de sécurité, en période hivernale, tous les équipements de ballon-panier ne devraient se trouver sur la voie publique et sur l'emprise de rue. Aucune réclamation pour remplacement de ces équipements ne sera acceptée.

CALENDRIER 2020 DE TRÈS BELLES PHOTOS PRISES PAR DES CITOYENS TALENTUEUX

Il y a quelques semaines, la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures lançait la 3^e édition de son fameux concours photos, afin d'illustrer le calendrier municipal 2020.

Encore une fois, ce fut un succès puisque près d'une soixantaine de photos ont pu être soumises au vote du public. Le choix des photos retenues a été effectué par le public via notre page Facebook. Au total 3 864 votes ont été enregistrés.

Les 12 photos ayant remporté la faveur du public se retrouveront dans ce calendrier, très populaire auprès des citoyens.

Les photographes gagnants

HIVER

Serge Meunier
Manon Dancause
Normand Lessard

ÉTÉ

Julie Robitaille
Danie Juneau
Judith Trudel

PRINTEMPS

Jean-Luc Rivard
Manon Dancause
Chantal Fortin

AUTOMNE

Isabelle Gervais
Manon Dancause
Nathalie Beaumont



Encore une fois, félicitations à tous les photographes amateurs ayant contribué à illustrer le calendrier 2020 par vos magnifiques clichés, et ainsi faire découvrir les plus beaux atouts de la ville.

À ceux qui n'ont pas gagné cette année, nous vous remercions d'avoir participé et nous vous demandons de réessayer l'année prochaine. Merci aux personnes qui ont pris le temps de voter.

Sur ce, nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine pour la 4^e édition. Le calendrier sera distribué dans vos foyers bientôt.



NORMAND LESSARD



ISABELLE GERVAIS



JULIE ROBITAILLE



MANON DANCAUSE

JOUR DU SOUVENIR

Au cours des années, ce jour a évolué pour qu'en 1931 le gouvernement fédéral décrétât qu'on l'appellerait désormais le jour du Souvenir. Depuis, à chaque année, à la **11^e heure, du 11^e jour, du 11^e mois** se déroule la Cérémonie du jour du Souvenir afin de rendre hommage à tous ceux qui sont morts au combat. Ce jour est un rappel des sacrifices de ceux tombés au service de leur pays et saluer le courage de ceux qui sont présentement en service actif.



COLLECTE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES



NOVEMBRE

L	M	M	J	V
				1
4	5	6	7	8
11	12	13	14	15
18	19	20	21	22
25	26	27	28	29

DÉCEMBRE

L	M	M	J	V
2	3	4	5	6
9	10	11	12	13
16	17	18	19	20
23	24	25	26	27
30	31			

REPORTÉS

Ordures



Les ordures sont ramassées toutes les deux semaines depuis le 10 octobre.

Recyclage



La collecte se poursuit toutes les semaines pendant l'hiver.

Résidus verts



Les résidus verts seront récoltés jusqu'au 14 novembre.

Encombrants



La prochaine collecte sera en février 2020.

Écocentre

HORAIRE D'ÉTÉ JUSQU'AU 15 NOVEMBRE

Lundi et mardi : 12h à 17h
 Mercredi : 12h à 21h
 Jeudi et vendredi : 9h à 21h
 Samedi et dimanche : 8h à 17h

HORAIRE D'HIVER À COMPTER DU 16 NOVEMBRE

Lundi et mardi : Fermé
 Mercredi : 12h à 17h
 Jeudi et vendredi : 12h à 20h
 Samedi et dimanche : 9h à 17h

Pendant l'hiver, vous pouvez apporter vos encombrants à l'Écocentre.



NOMBREUX AVANTAGES À FEUILLICYCLER : LOGIQUE, ÉCOLOGIQUE ET ÉCONOMIQUE !

Saviez-vous que les feuilles déchiquetées fournissent à votre sol et à vos plantes une partie des éléments minéraux dont ils ont besoin et servent de protection pour traverser l'hiver ?

De plus, le feuillicyclage permet aussi de diminuer :

- les coûts municipaux liés à la collecte de feuilles, au compostage et à l'incinération;
- la consommation de sacs de plastique;
- le nombre de camions sur la route, donc les gaz à effet de serre.

COMMENT FEUILLICYCLER ?

- Passez la tondeuse sur les feuilles sèches, dès qu'elles commencent à tomber.
- Tondez les feuilles fréquemment. Si trop de feuilles s'accumulent sur votre terrain, cela pourrait endommager votre gazon.
- Réduisez la hauteur des dernières tontes de pelouse à 5 cm.
- Utilisez idéalement une tondeuse-déchiquteuse.
- Déposez vos feuilles déchiquetées sur vos plates-bandes et votre potager en période de dormance, elles servent de protection hivernale.

IMPORTANT

- Ne pas faire de feuillicyclage si les feuilles ont des tâches goudronneuses.
- Citoyens riverains, les feuilles mortes ne doivent pas se retrouver dans les cours d'eau.



Plus d'infos sur les activités à l'horaire : dans le dépliant de la programmation et sur le site VSAD.ca/calendrier



ACCÈS GRATUIT AUX BIBLIOTHÈQUES DE LA VILLE DE QUÉBEC POUR LES AUGUSTINOIS ET AUGUSTINOISES

La Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures et l'Institut Canadien de Québec sont heureux d'annoncer que les Augustinois et Augustinoises ont maintenant accès gratuitement à la Bibliothèque de Québec. En effet, les deux organismes ont récemment signé une entente d'une durée de douze mois, débutant en août 2019, afin d'offrir un abonnement sans frais à l'ensemble des bibliothèques de la Ville de Québec pour les citoyens de la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures.

Suite à la fermeture du point de service de la bibliothèque dans le secteur Est, le conseil municipal désirait offrir une alternative aux résidents du secteur Est qui souhaitaient bénéficier des services d'une bibliothèque de proximité. En 2018, une entente était intervenue entre la Ville et l'Institut Canadien pour l'utilisation sans frais de la bibliothèque Roger-Lemelin de Cap-Rouge. Celle-ci s'est avérée positive pour les citoyens et le conseil municipal a donc entamé des discussions avec l'Institut Canadien dans le but de poursuivre l'entente à plus long terme tout en l'élargissant à la Bibliothèque de Québec. C'est maintenant chose faite avec la signature de la présente entente d'une durée de 12 mois.

Par ailleurs, les citoyens peuvent continuer d'utiliser les services de la bibliothèque Alain-Grandbois, située au 160, rue Jean-Juneau, et de profiter des installations, de la collection documentaire et des activités culturelles qui y sont proposées.

Quelques points importants à savoir :

- Les citoyens de Saint-Augustin détenant actuellement un abonnement à titre de non-résident à la Bibliothèque de Québec ne seront pas remboursés. Ils pourront obtenir la gratuité à l'échéance de leur abonnement.
- L'entente de réciprocité entre la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures et la municipalité de L'Ancienne-Lorette est exclue de l'entente.
- Il n'y aura pas de retour universel entre les bibliothèques de la Ville de Québec et la bibliothèque Alain-Grandbois. Les abonnés sont responsables de rapporter leurs documents au bon endroit.
- Le prêt entre bibliothèque (PEB) entre la Bibliothèque de Québec et la bibliothèque Alain-Grandbois continue d'être offert selon les politiques et procédures habituelles.



LA GRANDE SEMAINE DES TOUT-PETITS

Du 17 au 23 novembre 2019

Petit lecteur deviendra GRAND! Tous les enfants de moins d'un an qui s'inscrivent à la bibliothèque recevront une trousse
Une Naissance, Un livre



une naissance
un LIVRE®

L'inscription est obligatoire pour la majorité des activités et se fait sur place ou par téléphone durant les heures d'ouverture de la bibliothèque. Les dates de début des inscriptions sont précisées à chacune des activités.



Plus d'infos sur les activités à l'horaire : dans le dépliant de la programmation et sur le site VSAD.ca/calendrier

BIBLIOTHÈQUE ALAIN-GRANDBOIS

160, RUE JEAN-JUNEAU - TÉLÉPHONE : 418 878-LIRE (5473)

Dimanche	10 h à 17 h	Judi	14 h à 20 h
Lundi	Fermé	Vendredi	14 h à 20 h
Mardi	10 h à 20 h	Samedi	10 h à 17 h
Mercredi	14 h à 20 h		

FORMATION INITIATION À L'INFORMATIQUE ET AU MONDE D'INTERNET

Vous souhaitez vous familiariser avec l'informatique ? Cette formation individuelle sera l'occasion de découvrir de nouvelles fonctionnalités et d'apprendre à exploiter toutes les ressources du monde d'Internet. Notre formateur bénévole, M. Gaétan Cyr, vous aidera selon vos besoins à utiliser Windows, surfer sur le Web, envoyer des courriels, utiliser les réseaux sociaux, découvrir les aspects pratiques du Web et vous protéger des risques d'Internet. Les formations se tiennent les mercredis jusqu'au 11 décembre. Inscription sur les heures d'ouverture de la bibliothèque, sur place ou par téléphone.



Les nouveautés en format numérique sont disponibles bien avant les nouveautés en format papier. Consultez le catalogue.vsad.ca et à partir de la tuile « livres numériques » vous pourrez voir les dernières nouveautés.

Pour vous qui éprouvez le besoin d'un confort optimal de lecture, nous avons une sélection de romans à grands caractères. Repérez l'étiquette rouge LV (large vision) pour une lecture agréable.

Du 9 novembre au 8 décembre

Exposition « **Paysages et boisés du Québec** » de Louise Forest

Depuis 2017, cette artiste s'inspire de la nature pour faire des scènes de forêts et de paysages québécois. Elle représente les saisons d'une façon plus contemporaine avec des couleurs vives. Elle utilise l'acrylique avec un travail plus texturé en utilisant parfois la spatule, donc certaines de ses œuvres sont d'une dimension plus sculpturale.



15 novembre à 14 h 30 - PÉDAGO À LA BIBLIO

« **Espace, ultime frontière** » pour les 6 à 12 ans, par l'animateur de Sciences en Folie Québec. Partez à la découverte de notre système solaire, de la gravité, des comètes et même de la Lune! Votre mission: aller là où votre curiosité vous mène. Les combinaisons spatiales ne sont pas nécessaires. Les participants pourront rapporter une navette spatiale à la maison. Inscription en cours



15 novembre à 18 h 30

Heure du conte en pyjama pour les 3 à 5 ans, avec Brigitte Brideau
« **Les petits gribouillages** » de Dominique Blaizot et Stéphanie Blanchart, éditions Mijade
Inscription en cours



19 novembre à 19 h

Conférence « **Québec Compostelle** » avec Pascal Auger, pour tous.
Activité de premier plan pour la santé physique et mentale, la randonnée pédestre de longue durée est en pleine progression au Québec. Cette conférence vous aidera à mieux comprendre ce nouveau phénomène de société et vous donnera une bonne base pour votre préparation sur les circuits québécois, Compostelle en Europe et le « Chemin du Québec ». Inscription en cours

23 novembre à 10 h 30

Biblioconte pour les 0 à 5 ans, avec Réjane Gourin « **Bien au chaud pour l'hiver** » de Tomoko Ohmura, éditions L'école des loisirs
Inscription dès le 9 novembre



29 novembre à 18 h 30

Heure du conte en pyjama pour les 3 à 5 ans, avec Brigitte Brideau
« **Grand Loup et Petit Loup, La feuille qui ne tombait pas** » de Nadine Brun-Cosme et Olivier Tallec, éditions Père-Castor-Flammarion
Inscription dès le 15 novembre



5 décembre à 19 h

Concert « **Origine** », musique autochtone de Mike Paul Kuekuatsheu par les Productions Marie Chevrier, pour tous.
Les compositions de Mike Paul Kuekuatsheu s'inspirent de sa vie, de la nature, de l'histoire et de la culture des Premières Nations et sont à consonance folks/pop et traditionnelle. Il sera accompagné d'un joueur de tambour. Inscription dès le 21 novembre



8 décembre à 14 h

Atelier « **Fabrication de chandelles** » pour la fête de Noël avec Francine Boulet, pour les adultes.
Fabrication de chandelles à offrir ou à s'offrir pour le temps des Fêtes. Inscription dès le 24 novembre

10 décembre 10 h 30

Atelier « **Pastel gras et huile végétale** » avec Luce Théberge (pour les adultes).
Comment fondre le pastel et créer des nuances en y ajoutant de l'huile végétale. Inscription dès le 26 novembre



L'inscription est obligatoire pour la majorité des activités et se fait sur place ou par téléphone durant les heures d'ouverture de la bibliothèque. Les dates de début des inscriptions sont précisées à chacune des activités.



Plus d'infos sur les activités à l'horaire : dans le dépliant de la programmation et sur le site VSAD.ca/calendrier

14 décembre à 14 h

Atelier « **Poésie de papier** » pour la fête de Noël avec les animatrices de La Génératrice pour les 5 à 12 ans.

La fête de Noël est une bien grande symphonie d'histoires magiques. Les histoires que certains savent mettre en mots, nous les rêverons avec du fil, des ciseaux et un peu de papier. Avec La Génératrice, viens créer ton histoire à toi à l'aide de pages de livres, de partitions musicales et de matériaux artistiques !

Inscription dès le 30 novembre



15 décembre à 14 h

Spectacle « **Les grelots magiques** » pour la fête de Noël présenté par les Productions Baluchon Magique, pour toute la famille, mais recommandé pour les enfants de 2 à 8 ans.

Le Père Noël a un problème : son traîneau est brisé et son mécanicien a disparu. Une autre mission palpitante pour sa lutine Pirouline. Lapin Blanc a tout vu : la méchante fée Racabosse, qui déteste Noël, est responsable. La fée des Neiges, Rose-Blanche, vient en aide. Grâce aux grelots magiques, la sorcière redevient gentille et libère le mécanicien.

Inscription dès le 1^{er} décembre



MAISON OMER-JUNEAU

289, ROUTE 138 - TÉLÉPHONE : 418 878-5473 POSTE 1115

Milieu de vie pour personnes de 50 ans et plus

Vendredi 8 novembre de 13 h 30 à 15 h 30

Séance de vaccination contre la grippe avec Infirmia

Mercredi 13 novembre à 10 h

Conférence sur le cancer du sein par Carole Boudreault



Judi 14 novembre à 18 h 30

Soirée intergénérationnelle - jeux de société avec la maison des jeunes

Mercredi 20 novembre à 18 h 30

Les débranchés : les alternatives à Bell ou Vidéotron par Stéphanie Blier

Judi 5 décembre à 13 h 30

Atelier de cartes de Noël avec Luce Théberge

Inscrivez-vous à la maison Omer-Juneau ou par téléphone



**Sabrina Duchesne
En route vers Tokyo 2020**

3 décembre 19 h - Complexe sportif multifonctionnel

Conférence de Sabrina Duchesne, athlète paralympique en paranatation, résidente de Saint-Augustin-de-Desmaures. Elle viendra vous raconter son histoire, comment elle a commencé à faire de la natation, les équipes qu'elle a intégrées, les obstacles rencontrés ainsi que son objectif pour cette année : les Jeux paralympiques de Tokyo.

La conférence aura lieu dans le cadre de la Journée internationale des personnes handicapées.

Pour lire sa biographie

<https://www.swimming.ca/fr/nageur/sabrina-duchesne>





INVITATION DU CLUB LION

Le Club Lions Cap-Rouge / Saint-Augustin invite toute la population à deux cliniques de sensibilisation sur le diabète.

Le 7 novembre 2019 de 13 h à 17 h

Pharmacie Jean-Coutu du Mail de Cap-Rouge

Le 21 novembre 2019 de 13 h à 17 h

Pharmacie Familiprix du Carrefour Saint-Augustin

Une infirmière sera sur place aux 2 activités pour donner de l'information et effectuer des tests de dépistage. Bienvenue à tous ! C'est gratuit. N'hésitez pas, venez nous rencontrer !

Pour plus de renseignements, contactez:

Lion Laval Girard: 418 658-2400;

Lion André Duval: 418 687-2675
ou 581-986-6248.

RECRUTEMENT LES LIONS RENDENT « SERVICE »

Notre Club répond aux besoins des communautés de Cap-Rouge et Saint-Augustin-de-Desmaures, ainsi que partout à travers le monde.

Bien connus pour nos actions en matière de santé de la vision et du diabète, les Lions proposent des services diversifiés. Nous soutenons la jeunesse, nous aidons les aînés et les personnes en situation précaire, nous faisons la promotion des saines habitudes de vie, nous défendons l'environnement et nous répondons aux besoins humanitaires.

Chez les LIONS...

- Un bénévole est une personne qui s'implique librement, selon ses attentes et ses disponibilités;
- L'épanouissement personnel, la reconnaissance et le sentiment d'appartenance sont des principes qui guident nos actions;
- Nous servons sans discrimination, sans considération raciale, politique ou religieuse;
- L'augmentation du nombre de femmes dans le club est une priorité;
- Vous pouvez répondre à vos besoins: avoir du plaisir, créer des liens, se sentir utile, apprendre, exercer son leadership, RÉUSSIR.

Devenez Lions !

Inscrivez-vous à notre séance d'information qui se tiendra le lundi 18 novembre 2019 de 17 h à 19 h au restaurant Chic Alors !
927, rue Jean-Gauvin, Cap-Rouge

Contactez madame Céline Gignac au
418 569-9070 ou info@clublionscrsa.org

www.clublionscrsa.org

CONTINUUM DE CARRIÈRE AQUATIQUE

La Croix-Rouge et la Société de sauvetage t'offrent les cours suivants qui te permettront de décrocher un des meilleurs emplois pour étudiants!

SAVAIS-TU QUE TU PEUX TRAVAILLER...
comme préposé à la surveillance ou moniteur de sécurité aquatique dès l'âge de 15 ans?

Questions? Voici comment nous joindre.
www.sauvetage.ca 514 252-3100 ou 1 800 265-3093
www.croixrouge.ca 1 877 356-3226

ACTIVITÉS AQUATIQUES HIVER 2020

Préinscriptions : 2 AU 8 DÉCEMBRE
Inscriptions : 9 DÉCEMBRE AU 6 JANVIER
Début des activités : 13 JANVIER

Programme disponible au vsad.ca
Pour joindre le responsable aquatique : 418 951-0018

UNE ÉQUIPE DYNAMIQUE T'ATTEND!
La Sodem offre plusieurs postes à la piscine du Complexe sportif de Saint-Augustin-de-Desmaures:

- Assistant-sauveteur
- Sauveteur
- Moniteur sécurité aquatique
- Moniteur en sauvetage
- Moniteur mise en forme

Notre équipe t'attend!
vsadcomplexe@sodem.net
ou François St-Laurent:
fstlaurent@sodem.net

Sodem **SAINT-AUGUSTIN DE DESMAURES**
Complexe sportif multifonctionnel
230, route de Fossambault, Saint-Augustin-de-Desmaures (Québec)

COMPLEXE SPORTIF MULTIFONCTIONNEL

Pour connaître les horaires de
BAINS LIBRES et du **PATINAGE LIBRE**

Suivez-nous sur Facebook
VSAD Complexe sportif



Pour effectuer une location
d'heure de **GLACE**
ou pour une **LOCATION DE PISCINE**

418 878-5473 poste 5800
VSAD.CA



L'Association de Hockey Mineur CRSA vous invite à la 8^e édition de son tournoi interrégional Atome - Pee-Wee de Saint-Augustin-de-Desmaures.

Du 27 novembre au 1^{er} décembre 2019 au Complexe sportif multifonctionnel. Il s'agit de l'un des rares tournois de niveau C. Admission gratuite.

36 équipes sont inscrites dont plusieurs sont de l'extérieur de la région. 450 joueurs et entraîneurs, sans compter les parents et partisans, seront en ville. Nous comptons sur la présence des Augustinois et Carougeois pour venir encourager ces jeunes de 10 à 13 ans.

Si vous désirez faire partie de l'équipe de bénévoles, communiquez avec Richard Cayouette: richard.cayouette@hockeycrsa.com

Bon tournoi !

PÉDAGOS À LA PISCINE 14 ET 15 NOVEMBRE

Sauvetage aquatique - Découverte et initiation
De 13 h 15 à 14 h 30

Reconnaître une victime paniquée
Remorquage et portage
Sauvetage d'une victime inconsciente
Défis physiques
Et encore plus...

Amène un ami !

La réglementation aquatique s'applique : VSAD.ca



LOCATION DE SALLES

Savez-vous qu'il est possible de louer des salles à Saint-Augustin-de-Desmaures? Que ce soit pour une réception de mariage, une fête d'enfant, une réception funéraire, un baptême, etc., nous avons l'endroit qui vous convient.

Plusieurs salles sont disponibles au centre Delphis-Marois, au centre sociocréatif Les Bocages, à l'Hôtel de ville et au Complexe sportif multifonctionnel.

Pour de plus amples renseignements, nous vous invitons à communiquer avec un agent des réservations au 418 878-5473 poste 5800.

COMPLEXE SPORTIF MULTIFONCTIONNEL

Patinage festif

GRATUIT ouvert à tous

DIMANCHE 8 DÉCEMBRE
12h30 à 14h30

Maquillage - musique - surprises

SAINT-AUGUSTIN
DE-DESMAURES

HORAIRE PICKLEBALL ET BADMINTON LIBRES - JUSQU'AU 22 DÉCEMBRE 2019

JOUR	HEURE	ACTIVITÉS	LIEU
Mardi	9 h à 11 h	Pickleball libre	Campus Notre-Dame-de-Foy
	12 h à 14 h	Badminton libre	Campus Notre-Dame-de-Foy
Mercredi	13 h à 15 h	Badminton libre	Campus Notre-Dame-de-Foy
Jeudi	14 h à 16 h	Pickleball libre	Campus Notre-Dame-de-Foy
Dimanche	13 h à 15 h	Badminton libre	Campus Notre-Dame-de-Foy
	15 h à 17 h	Pickleball libre	Campus Notre-Dame-de-Foy
Vendredi À compter du 13 septembre	19 h à 20 h 30 (4 terrains)	Pickleball et badminton libres	Séminaire Saint-François
	20 h 30 à 22 h (8 terrains)		

Dates non disponibles : 11 et 12 décembre

S'il vous plaît, veuillez respecter les heures de début et de fin des périodes libres.

Les doubles sont obligatoires s'il y a beaucoup de joueurs.

Veuillez prendre note que l'horaire est modifiable sans préavis.

IMPORTANT : Activités réservées aux résidents de Saint-Augustin-de-Desmaures.

Preuve de résidence exigée.

LIEUX DES ACTIVITÉS

Campus Notre-Dame-de-Foy
Centre sportif
5000, rue Clément-Lockquell
Saint-Augustin-de-Desmaures
(6 terrains à votre disposition)

Séminaire Saint-François
Centre sportif
4900, rue Saint-Félix
Saint-Augustin-de-Desmaures
(4 ou 8 terrains à votre disposition)



LOISIRS HIVER 2020

**DES ACTIVITÉS POUR TOUS
ET POUR TOUS LES GOÛTS !**

Début des inscriptions en ligne : **18 novembre à 8h**



ACTIVITÉ ARTISTIQUE

BIEN-ÊTRE

CONDITIONNEMENT PHYSIQUE 50+

ENTRAÎNEMENT PHYSIQUE

FORMATION

LANGUE

MUSIQUE

SPORT

NOUVEAU

Anglais
Intermédiaire

Je me garde seul
Atelier parent-enfant

Hatha yoga
Cours de jour

Yogalates
Cours de jour